

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS :

MM. LE V^{ic} B. DE JONGHE, LE C^{te} TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE

1903

CINQUANTE-NEUVIÈME ANNÉE



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

Rue de la Limite. 21.

1903

UN ESSAI MONÉTAIRE

DE LA

PRINCIPAUTÉ DE LIÈGE



Jean-Joseph Sprimont, directeur des monnaies pendant le siège vacant de 1763, avait reçu de messeigneurs les députés du très illustre chapitre cathédral de Liège, à la chambre des comptes, l'ordre de livrer 300 ducats,

300 écus,

et 1,000 escalins,

à la condition « que les dites pièces devront être »
 » cordonnée, grenée, de belle mise, couleur, ron-
 » deur et bien égales et coignée d'un beau coin,

» avec l'effigie de Saint-Lambert et l'écusson
 » *comme au dernier siège vacant* (1). »

L'écu émis en 1744, lors du dernier siège vacant, porte les armes écartelées de la principauté (Bouillon, Franchimont, Looz et Horn avec Liège sur le tout) dans un écusson allemand très orné, genre rocaille, avec une tête d'ange au-dessous. L'écusson est couronné et placé sur un manteau fourré d'hermine.

L'écu frappé en 1763 porte les armes écartelées comme ci-dessus, mais avec l'écusson dans un cadre ovale orné, couronné et placé sur un manteau fourré d'hermine.

Il y a donc, malgré les ordres donnés au directeur des monnaies, une différence très grande entre ces deux écus. On peut du reste en juger par la comparaison qu'il est facile de faire, dans l'ouvrage de M. le baron de Chestret, n^{os} 676 et 694.

A cette époque, Jean-Noël Dreppe avait été désigné pour graver les monnaies du chapitre ; son travail était même commencé, lorsque, le 17 mai, nous ne savons pourquoi, on lui retira sa commission. Séance tenante, il fut remplacé par Jacoby (2).

Ce changement subit de graveur me donne à penser que l'essai de l'écu représenté ci-dessus pourrait bien être le travail du graveur évincé,

(1) BARON DE CHESTRET, *Numismatique de la principauté de Liège*
 P. 449.

(2) Voir DE CHESTRET, *loco citato*, p. 384.

Jean-Noël Dreppe, qui, suivant les ordres reçus, avait copié servilement le revers de l'écu de 1744.

La mitre seule de Saint-Lambert diffère.

Jacoby, avec son talent incontestable a fait, en 1763, un écu tout différent des précédents, beaucoup plus beau et supérieurement gravé.

L'essai monétaire que je possède est en plomb.

Il est plus que probable que, n'ayant pas été accepté par la chambre des comptes, il n'aura pas été frappé en argent.

Cette pièce doit probablement être unique.

HAMAL-MOUTON.
